

Bayonne, le 15 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

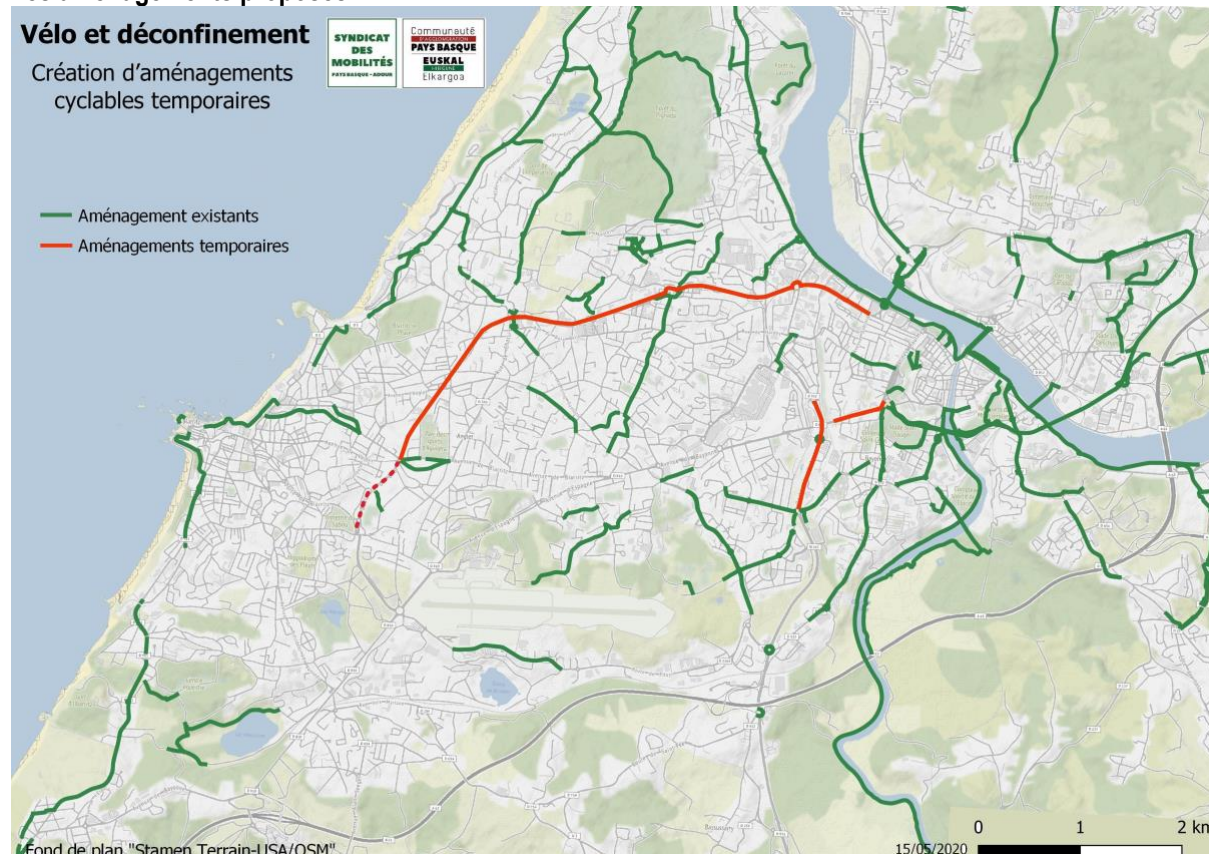
DÉCONFINEMENT : DES AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté Pays Basque et Claude Olive, Président du Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour ont annoncé la création d'aménagements cyclables temporaires, soit 9 kilomètres de nouvelles pistes cyclables, dans les prochaines semaines.

Afin d'accompagner la baisse probable de l'utilisation des transports en commun et éviter un usage massif de la voiture individuelle sur les axes principaux, source de pollution et de congestion du trafic, la Communauté Pays Basque a souhaité, à l'instar de plusieurs métropoles françaises, favoriser l'usage du vélo en cette période de déconfinement. Le Syndicat des mobilités et les communes de Bayonne, Anglet et Biarritz font d'ailleurs partie des rares représentants de villes moyennes à participer à cette dynamique.

Des aménagements transitoires, pouvant être réalisés à court terme sur des secteurs structurants ont été identifiés, en lien avec les communes et les associations.

Les aménagements proposés



1/ Sur le Boulevard du BAB : une voie de circulation sera transformée en piste cyclable bidirectionnelle dans le sens Bayonne/Biarritz entre le secteur de Balichon sur la commune de Bayonne et le rond-point de l'Europe sur la commune de Biarritz. Un travail est également engagé entre le rond-point de l'Europe (dont la traversée doit être spécifiquement étudiée avec le passage du Tram'Bus pour sécuriser la traversée des cyclistes) et celui de Kléber pour prolonger l'aménagement sur le Boulevard du BAB. Cette dernière partie sera réalisée d'ici l'été 2020.

Longueur : 5,5 km

Calendrier : Semaine du 8 juin

Coût de l'opération : 450 000 € HT

À noter, le BAB connaît un trafic moyen journalier entre 25 000 et 35 000 véhicules en fonction des sections, tandis que sa capacité théorique de trafic est de 45 000 véhicules (source : AUDAP, mars 2017).

2/ Sur le Boulevard Arrixague, entre les giratoires de Beyris et des Pontots : création de deux pistes cyclables unidirectionnelles.

Cela passera par la réduction de largeur des voies de circulation actuelles.

Longueur : 2,5 km

Calendrier : Semaine du 18 mai

Coût de l'opération : 30 000 € HT

3/ Sur la RD810 - Avenue Maréchal Soult jusqu'à l'échangeur FNAC : réservation d'une voie de circulation pour un couloir de bus/vélo (maintien de deux voies automobiles en sortie de giratoire). Cet aménagement va permettre d'assurer la continuité pour les vélos entre les allées Paulmy à Bayonne et le rond-point du Cadran à Anglet.

Longueur : 1 km

Calendrier : Travaux juin 2020

Coût de l'opération : 50 000 € HT

Information et matérialisation

Les usagers seront informés des modifications impactant la circulation ou le stationnement en amont de la réalisation des aménagements par des panneaux de signalisation.

Les aménagements cyclables temporaires seront matérialisés d'une part via un marquage jaune au niveau des intersections pour assurer la sécurité entre les vélos et les voitures et d'autre part à l'aide de dispositifs de séparation des voies (plots, balisettes) sur l'ensemble du linéaire.

Concertation et expérimentation

Dans la continuité de ses précédentes actions, le Syndicat des mobilités privilégie là encore l'expérimentation. Ces aménagements seront testés (réalisation de comptage, etc...) et pourront être modifiés en fonction de leur efficacité et des retours des usagers et associations. Certains pourront en outre devenir pérennes.

Coût de ces aménagements

Le coût global de ces différents aménagements temporaires s'élève à 530 000 € HT (financements sollicités auprès de l'ADEME à hauteur de 50%)

Les dispositifs et services pour l'usage du vélo

Depuis le lancement de Txik Txak, le réseau de mobilités à l'échelle du Pays Basque et de la commune de Tarnos, en septembre dernier, de nombreux dispositifs et services ont été mis en place pour favoriser l'usage du vélo :

- ✓ Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique entre 150 euros et 500 euros (velo-paysbasque.fr)
- ✓ Service de location longue durée d'un vélo à assistance électrique sur tout le territoire ((velo-paysbasque.fr)
- ✓ Service Vélibléu : vélos à assistance électrique en libre-service sur 12 stations fixes et plus de 30 stations virtuelles réparties sur les communes littorales

À noter : un Prêt de vélos à la journée pour la période estivale sera organisé sur le quai Edmond Foy à Bayonne cet été.

L'association Txirrind'ola met en place des prêts de vélo pour l'année scolaire à destination des étudiants.

Les dispositifs nationaux

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a annoncé un plan d'urgence de 20 millions d'euros pour financer des formations pour apprendre ou réapprendre à rouler à vélo ainsi qu'un forfait de 50€ pour la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés. L'ensemble des réparateurs agréés est disponible sur le site web de la Communauté Pays Basque.

Contacts presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr